

L'économie solidaire entre cohérence morale et dissonance politique : un exemple de « dispute » autour du secteur des échanges sans argent (SEL et RERS)

Bruno FRERE¹

Résumé

Cette communication consiste en une analyse des positions idéologiques et morales dans l'économie solidaire en France. Elle vise à répondre à la question suivante : Les SEL et les RERS peuvent-ils être considérés comme des structures d'économie solidaire ? Pour répondre, j'ai tenté d'établir la consistance idéologique de l'économie solidaire à l'aide de la sociologie morale (Boltanski, 1993, Boltanski, Thévenot, 1991, Frère 2006a, 2006b). Une grammaire commune, solidaire et associative, peut être trouvée : les acteurs de l'économie solidaire, ceux des SEL et des RERS parlent effectivement le même langage structuré par les mêmes règles. Ces règles sont d'une certaine manière des valeurs morales et chaque association d'économie solidaire doit être en mesure de s'y référer pour parler de son activité. Elle doit être capable de voyager entre les différentes topiques de valeurs et d'user des arguments que ces topiques suggèrent. Si elle ne le fait pas, elle ne peut pas être considérée comme faisant partie de l'économie solidaire. Ces valeurs sont les mêmes dans les RERS et dans les SEL. Mais, comme chaque association d'économie solidaire, ils privilégient l'une de ces valeurs. Et comme chaque association d'économie solidaire, ils connaissent certaines dissensions à leur sujet.

Summary

In this communication we analyse the ideological and moral positions in solidary economy. We try to answer the following question : Can the SEL (LETS) and the RERS be considered as solidary economies? To answer, we tried to establish the ideological consistency of the solidary economy with a moral sociology (Boltanski, 1993, Boltanski, Thévenot, 1991, Frère 2006a, 2006b). A common solidary and associative grammar could be found : actors of solidary economy and LETS and RERS are speaking the same language with the same rules. These rules are some kind of moral values and all solidary economy associations must use them to describe their activities. They must be able to travel between the different topics of values and to use the arguments that these topics suggest. An association which does not do so is not a solidary economy association. These values are the same in the RERS and SEL associations. But like all solidary economy associations, they prefer one of these topics. And like all solidary economy associations, they sometimes quarrel about these values.

Les associations d'échanges « sans argent » ou « non monétaires » constituent une famille célèbre de l'économie solidaire. Leurs principaux représentants sont les *Services d'échanges locaux* (SEL). Les SEL sont groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens et de services en utilisant un système de bons d'échange, c'est-à-dire une unité de compte propre² permettant de comptabiliser les transactions internes. Sont ainsi échangés des travaux de réparation, des gardes d'enfants, des cours de langues, de musique ou d'informatique, des produits agricoles ou artisanaux, des objets d'occasion, des travaux de jardinage ou de ménage, de l'hébergement, etc. Les SEL, dont le principe fut introduit en France dans les années 90, essaient partout. Certains groupes à Paris (le SEL de Paris) ou à Toulouse (le SEL de cocagne) comptent actuellement plus de 500 membres. Quelques Selistes parviennent presque à vivre intégralement des fruits de leurs échanges. D'autres, mieux nantis, s'y engagent moins par besoins matériels que par idéal libertaire ou pour le simple plaisir d'y faire des rencontres originales qu'ils n'auraient pas faites ailleurs. Il en est sensiblement de même pour les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) qui reposent sur l'échange sans même transiter par une monnaie quelconque. Ici seul le bénévolat entre en ligne de compte et lorsque l'on enseigne un

¹ Chargé de recherches du FNRS, Groupe de sociologie politique et morale (EHESS-CNRS), Service de sociologie des identités contemporaines (ULg-ISHS)

² le grain de SEL, le Pigalle, le Piaf, le caillou, etc

L'ESS face à ses responsabilités

savoir à quelqu'un on mise sur la confiance dans l'association en postulant que l'on pourra soi-même avoir ultérieurement recourt gratuitement à l'enseignement d'une compétence reprise sur le listing des savoirs disponibles.

Les spécialistes des SEL du centre Walras et les chercheurs du CRIDA s'interrogent depuis quelques années sur la proximité de leur leurs champs d'études respectifs. Ils commencent d'ailleurs à travailler ensemble et les premières publications collectives s'empruntent mutuellement des outils d'analyse³.

On peut voir J-L. Laville, inspiré en droite ligne des travaux de chercheurs du centre Walras, écrire que RERS et SEL « ont opté pour une inscription dans l'espace public fondée sur des solidarités volontaires et des relations égalitaires entre les membres. Il s'agit, pourrait-on dire, de consolider la sphère privée à partir de sa publicisation, c'est-à-dire que l'accès à un collectif dans la sphère publique renforce l'identité des personnes qui y participent dans leur sphère privée. L'engagement volontaire confronté par la confiance accordée au sujet impliqué concourt à accroître l'autonomie, la qualification, la construction symbolique du moi dans la sphère privée et à faciliter l'intégration, la qualification sociale et la civilité dans la sphère publique. Ces expériences par des échanges non monétaires stimulent les aptitudes de leurs participants. En cela leur apport est précieux (pour l'économie solidaire, nda) mais il est aussi indéniable qu'elles soulèvent des problèmes d'interface avec le marché (...); c'est pourquoi il importe de clarifier, à partir des pratiques, les règles à respecter et les conditions propres à engendrer les effets les plus autonomisants et socialisants » (1999, p. 135, et Chaniel, 2002, p. 18). Et les chercheurs du centre Walras de présenter la parenté qui existerait donc a priori entre les objectifs que poursuivent les SEL et les objectifs économiques, politiques et sociaux de l'économie solidaire (...): l'organisation d'une réciprocité, l'instauration d'un espace au sein duquel l'économique serait au service de valeurs alternatives comme l'égalité entre les savoir-faire intellectuels et manuels, la réciprocité par le don ou la démocratie locale (Blanc et al., 2003, p. 91).

Du côté des RERS les études les plus importantes sont jusqu'à présent à mettre au crédit de celle qui a fondé le premier d'entre eux au début des années 70 : C. Héber-Suffrin. Elle est à l'origine du courant intégrant les RERS à l'économie solidaire. Héber-Suffrin rejette l'identification des RERS au travail social et préfère être envisagée aux côtés des Solidaires. Elle écrit à leur sujet: « Leur utopie est très réaliste : elle tend à ce que toute personne, quelle que soit son histoire sociale, puisse être pleinement sujet, au sens où l'entend A. Touraine, c'est-à-dire un être animé d'une volonté de se constituer acteur ; et nous ajoutons auteur : auteur de sa propre vie et coauteur de la société. Elle tend à ce que l'on sache porter un regard qui n'enferme pas dans des catégories figées : regard des autres sur soi, de soi sur soi, de soi sur les autres. Parmi ces catégories qui enferment, il y a celles du handicapé, de l'assisté (...). On est assisté lorsque l'on est connu, lorsque toutes les dimensions de sa vie sont mises à nu pour l'obtention d'une aide, lorsque la seule chose attendue et entendue de soi est l'aveu de ses pauvretés. On devient acteur-auteur lorsqu'on est reconnu, c'est-à-dire considéré pour ses propres richesses, ses savoirs et désirs de savoirs, ses expériences, ses relations et désirs de relations. Alors se nouent des relations d'entraide où chacun est le pair de l'autre » (1993, pp. 19-20).

« Espaces publics volontaires », « autonomie », « aptitudes » pour le premier (Laville), « égalité des savoirs », « démocratie locale » pour les seconds (Walras), « confiance dans le sujet » et « richesse des savoirs » pour la troisième (Héber-Suffrin) : tels sont les quasi-synonymes décantés que l'on retrouve dans les textes sortant des collectifs de recherche. Mais, l'opération de chirurgie taxinomique permettant aux chercheurs des laboratoires et à certains acteurs bien intentionnés de parler presque d'une même voix est coûteuse. En effet, traiter de « confiance dans les sujets », de « démocratie locale » ou d'« espace public » ne mange pas de pain.

De telles montées en généralité font perdre beaucoup de spécificité aux associations qui fonctionnent « sans argent ». Notre hypothèse est qu'il est possible d'utiliser la sociologie morale pour appuyer ce rapprochement et les premiers liens jetés entre les associations « Sans argent » et les autres

³ Tous se sont croisés à un moment donné ou à un autre dans les colonnes de la revue du MAUSS mais c'est récemment que l'on remarque un véritable échange d'outils d'analyse scientifique (par exemple l'article de Blanc et al. Dans le numéro 36 de la revue *Hermes* où est démontrée l'appartenance de certains SEL à l'économie solidaire). Le processus est identique pour la finance solidaire que connaissent mieux les chercheurs du centre Walras que ceux du CRIDA axés depuis près de 15 ans sur les services de proximité (Dughera J., Laville J-L., Servet J-M., 1999, « Micro-crédit, le risque libéral », dans *Alternatives économiques*, n° 172, pp. 44-47).

L'ESS face à ses responsabilités

familles de l'économie solidaire dans le but de construire un « corps social » solidaire. En cela, nous accompagnerons le centre Walras, le CRIDA, le MRERS (C. Héber-Suffrin) plutôt que d'autres spécialistes tels que Sue, Gorz, Laacher et Rizzo. En s'appuyant sur leurs argumentations au sujet de l'intérêt de leur activité associative, je voudrais voir comment les membres de SEL et de RERS articulent leur imaginaire sur une « grammaire » spécifiquement solidaire. A l'instar des personnes engagées dans la finance de proximité, de l'accompagnement à la création de structures micro-économiques ou de services de proximité ou encore ans le commerce équitable, il est effectivement possible de montrer comment ces acteurs « Sans argent » parlent un langage respectant des valeurs spécifiques. Leur langage, comme tout langage, recèle des règles de grammaire⁴ qui les conduisent à construire des argumentaires similaires. Mais, pour parler comme Latour et Callon, ce travail « d'intéressement » grammatical est à double tranchant (Callon, 1986). Montrer que les échanges sans argent sont bien « solidaires » revient aussi à remarquer qu'ils sont confrontés aux mêmes problèmes (Frère, 2006a, pp. 496-542). Et parce qu'ils usent de la même grammaire, ils rentrent dans des querelles et des disputes qui s'expriment dans les mêmes termes que celles qui opposent les différentes factions de l'économie solidaire. On est contraint de remarquer les controverses qui pullulent dans le monde solidaire dès lors que l'on prend la peine de considérer que l'imaginaire solidaire c'est aussi 4 topiques distinctes qui conduisent les acteurs à privilégier des sphères de raisonnement (des topiques) qui les opposent aussi les uns aux autres.

1. UNE GRAMMAIRE À QUATRE TOPIQUES

La grammaire solidaire apparaît cohérente car elle se construit à l'aide d'arguments puisés dans le même imaginaire structurés par des valeurs communes sans cesse convoquées comme pour « cadrer » l'action économique. Ces valeurs que l'on peut également extraire du corpus de textes proudhonien décrivant les premières expériences de socialismes associationnistes (B. Frère, 2006b, pp. 561-599) sont au nombre de 4 : le localisme économique, engagement politique en faveur d'un monde meilleur, autogestion professionnelle et la convivialité.

Lorsqu'un acteur de l'économie solidaire justifie son action, il fait référence presque automatiquement à ces valeurs. Plus précisément, il passe d'un état d'esprit où l'une de ces valeurs est privilégiée à un autre. Il voyage sans cesse entre 4 topiques qui, articulées les unes aux autres, le conduisent à respecter la grammaire « solidaire ». On pourrait dire que ces topiques sont souvent « viscérales » pour dire qu'elles préexistent en quelque sorte à l'acte de justification par des principes (Boltanski, 1993, p. 85). Je reprends la définition à la rhétorique d'Aristote : les topiques sont des lieux (τόποι) dans lesquels se rencontrent un grand nombre de raisonnements oratoires portant sur différents sujets (Aristote, 1991, 1403a). « Ces lieux désignent des rubriques sous lesquelles on peut classer les arguments (...) »⁵, d'où la définition des lieux comme des magasins d'arguments » que développera Cicéron (Perelman, 1988, p. 112).

Les topiques sont des lieux, des espaces, des états d'esprit qui situent les acteurs dans des genres oratoires entendus comme dispositifs ou magasins d'arguments bien définis. Chaque association « solidaire » doit savoir mobiliser des arguments issus des 4 topiques pour justifier son action, ces topiques reposant chaque fois sur une valeur fondatrice. On parlera à cet égard de topique philia

⁴ Par « grammaire » on peut entendre un corpus de règles qui est au principe de l'expérience des personnes et surtout du jugement qu'elles font de cette expérience (Boltanski, 2004a) On parle de démarche grammaticale au sens où, partant d'un corpus, elle cherche à en dégager des principes constitutifs, à les organiser en modèle. Mais à la différence des démarches strictement structurales, elle a pour intention de faire converger le travail grammatical avec un mode d'établissement des données radicalement différent puisqu'il part de l'expérience des personnes et du rapport qu'elles font de cette expérience » (Boltanski, 2004b, p. 5 tiré à part).

⁵ Cette définition des « topiques » est rappelée par le traducteur (J. Tricot) du texte du même nom (Aristote, 2004, livre II, 1, p. 61n). La rhétorique quand à elle est définie comme « la faculté de considérer pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader (...). C'est le caractère moral de l'orateur qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques-uns de ceux qui ont traité la rhétorique (Aristote pense aux Sophistes, nda) — que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion ; mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion » (Aristote, 1991, 1355b, 1356a, pp. 82-83).

L'ESS face à ses responsabilités

(convivialité), de topique technique (professionnalisme), de topique de l'engagement (militante), et de topique situationniste (économie locale). Ou encore d'« états d'esprit topiques » dans lesquels peuvent se trouver nos acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans l'action et qu'ils en parlent. Un acteur soutenant que son association est une association d'économie solidaire circulera automatiquement dans ces quatre lieux de justification.

Cependant, les associations d'économie solidaire ont toujours ce que j'ai appelé une **dominante topique marquée**. Par topique dominante, j'entends la "coloration" spécifique que chaque structure solidaire donne à son action tout en respectant les règles de grammaire. On pourrait dire qu'il s'agit d'une manière spécifique de vivre l'Ethos pratique. Lorsqu'elle privilégie le recours à une topique, les autres deviennent pour l'association des topiques « mineurs ».

- 1) Lorsque la topique dominante est philia dans une association, l'union entre les personnes, conçue comme familiale, est privilégié et le lien à l'affect est important. Ce lien est perçu dans chaque acte de « don » de soi aux autres sans attente de retour immédiat mais dans la certitude que le don contribue à la convivialité de l'ensemble, au bien-être général.
- 2) La topique situationniste est une attitude de conscience qui englobe la nécessité de l'économie de marché tant qu'elle reste petite. Justifiant leur engagement à un très haut niveau de généralité pour commencer (« les multinationales font des dégâts », « on va droit dans le mur », « la planète meurt du productivisme », etc.), le discours finit par se resserrer inévitablement sur le développement économique local qui situe précisément les gens dans un état d'esprit marchand, légitime sous les traits de la proximité (produire et vendre localement).
- 3) L'état d'esprit engagé est ici entièrement tendu vers la volonté de faire de l'économie solidaire quelque chose de « visible » sur le champ politique qui puisse être perçu comme une alternative au capitalisme. Dans un état d'esprit militant se manifeste la volonté d'obtenir une montée en généralité vers un sens collectif. Il faut s'unir contre le capitalisme mondialisé par delà rupture des clivages de région ou de secteur (commerce équitable, finances solidaires, ...).
- 4) L'expertise professionnelle est revendiquée dans les milieux solidaires et c'est d'ailleurs sa reconnaissance qui renforce son fonctionnement par grappes associatives. L'amateurisme est de moins en moins en moins de mise dans les associations solidaires. Les plus jeunes salariés ont souvent été engagés grâce aux Contrats Emploi Solidarité (emplois jeunes, etc) et ont un niveau de formation élevé (rarement inférieur à bac + 2, souvent titulaires d'une maîtrise d'économie ou de sociologie quand ils n'ont pas fait des études très spécifiques comme le DESS en économie solidaire de l'université de Valenciennes). Les bénévoles, lorsqu'ils ne sont pas (ou n'ont pas été) salariés d'autres associations, sont souvent retraités et porteurs des compétences acquises au long de leur carrière professionnelle.

Ces topiques permettent d'axiomatiser les litiges qui opposent les acteurs principaux de l'économie solidaire. Non qu'ils expriment un imaginaire différent les uns des autres. Je maintiens qu'il est strictement identique (Frère 2006a, pp. 36-290, 2006b). Mais bien plutôt qu'ils ne donnent pas aux autres la même légitimité à leurs actions respectives que celle qu'ils conféraient à la leur. Selon moi, l'économie solidaire n'est pas éclatée parce que ses différentes familles s'occupent d'objets extrêmement différents (échanges sans argent, création d'entreprise, commerce équitable, etc). C'est là l'argument choisi par la plupart des spécialistes qui ne se penchent que sur une seule d'entre elles (les sociologues de services de proximité, ceux des échanges non monétaires ou des finances solidaires, etc). Mais bien plutôt parce que chacun estime être une incarnation plus « pure » de l'économie solidaire. Autrement dit, chacun estime respecter les règles de la grammaire solidaire, plus pleinement que les autres. Je vais envisager ci-après les litiges concernant les associations « Sans argent » à partir d'une question qui surgit lors de mon enquête de terrain : pourquoi les Sans argent (et plus particulièrement les SEL) ne « militent-ils » pas dans des réseaux solidaires nationaux ?

2. DE LA GRANDEUR PHILIA DES SEL ET DES RERS

Dans le bureau du Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) qui tente de fédérer l'économie solidaire, certains enthousiastes des SEL se prennent à rêver à la généralisation du modèle SEL. Christophe (nom d'emprunt) par exemple, membre du bureau du MES, compte quelques amis dans le SEL de Paris. Il peut s'appuyer sur l'enthousiasme que les membres du MES en général disent

L'ESS face à ses responsabilités

partager au sujet des systèmes d'échanges sans argent dès lors qu'ils participent à des forums internationaux. Quand les membres du MES communiquent à Porto Alegre (forums altermondialistes) ou aux symposiums internationaux *Globalisons la solidarité* il ne fait pas de doute qu'ils s'expriment en leur faveur : c'est indéniablement la quatrième branche solidaire à côté des services de proximité, de l'épargne solidaire et du commerce équitable. Ce faisant, ils se situent dans la droite ligne des chercheurs et des politiques (comme G. Hascoët qui fut Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire) qui convoquent les SEL et RERS afin de donner une cohérence à l'économie solidaire. Mais certains membres du MES, comme Christophe, ne veulent pas se contenter d'une mise en cohérence de façade. Etant donné que l'on vante l'inclusion mutuelle des SEL et des autres structures de l'économie solidaire, il faut assumer de voir dans les premiers un outil utilisable pour les seconds. Il s'agirait d'une solution économique qui permettrait l'économie d'argent à des associations qui ont un faible pilier marchand (vente de produits, de services par les associations) ou qui en ont un mais parce qu'elles vendent des prestations à des associations qui, elles, jouissent de fonds publics.

La possibilité désirable d'étendre le modèle économique local « SEL » renvoie à une forme de certitude qu'il existe des compétences diversifiées, propres à chacune des composantes associatives qui forment le Mouvement. Il y va d'une volonté de reconstruire l'échange marchand sous un nouveau jour à l'échelle inter-associative qui s'appuie sur une vision de l'économie solidaire intellectualisée et volontiers totalisante. Un marché parallèle d'échanges et de services pourrait être mis en place. Les ambitions économiques du fédéralisme proudhonien refont surface. Il s'agit bien d'assumer une forme de réciprocité mutuelle à grande échelle.

Pourquoi pas ? Les chercheurs du centre Walras notent que les membres fondateurs ou idéologiquement actifs des principaux SEL français, estiment que « les SEL seraient destinés non pas à pallier les dysfonctionnements momentanés du système économique externe et à redonner une bouffée de lien social mais à fournir les bases d'un renouveau de la société, à donner l'exemple à suivre de convivialité, de proximité et d'entraide dans un monde supposé individualiste et en tant que tel destiné à s'effondrer » (Servet et al., 1999, p. 91). Le messianisme solidaire est prégnant et la sensation d'avoir enfin entre les mains la structure d'une nouvelle organisation économique font se rejoindre certains tenants de l'économie solidaire et certains tenants du secteur dit quaternaire lorsqu'ils parlent d'association : « Si l'on examine le fonctionnement des SEL, il apparaît être une solution d'avenir, beaucoup moins complexe qu'on ne le croit souvent. Les SEL fonctionnent, en fait, par échanges mutuels de services, basés sur le temps passé (une heure de cours d'anglais s'échange contre une heure de travaux de plomberie, par exemple). Si l'on couple ce système avec l'utilisation de l'informatique en réseau, il est tout à fait possible que la sphère associative s'autofinance, au moins en partie, en utilisant sa propre monnaie » (Aznar et al., pp. 119-120). Très juste, renchérit Sue sur sa lignée quaternaire, une telle monnaie dont l'unité de compte serait le temps passé peut démultiplier les échanges et être très fédératrice pour un secteur en quête d'une identité plus forte (2001, p. 223).

Les spécialistes des SEL ou les RERS qui doutent de leur inclusion dans l'économie solidaire (Laacher, Sue, Aznar, etc...) comme ceux qui n'en doutent pas (centre Walras, Servet, etc...) envisagent *VRAIMENT* que le modèle d'échange que ces structures associatives incarnent puisse se généraliser. Certains membres du MES avanceraient sur les mêmes pistes : « on les a assez vantés dans nos colloques et nos rencontres de l'économie solidaire, il faut à présent exploiter leur modèle » dirait des acteurs comme Christophe ! On envisage l'échange sans argent comme une possibilité de transformation REELLE de l'économie en général, on lui accorde du « crédit », on y « croit ». Ce dernier témoignage illustre comment les spécialistes et les acteurs peuvent se retrouver sur une même ligne discursive. Dans les deux cas on envisage la « selisation du monde » (Blanc, 2000, p. 256sq).

D'une certaine manière, étendre les règles des échanges sans argent au fonctionnement inter-associatif — comme l'envisage Christophe au sein du MES — renforcerait considérablement l'échelle de ce que Gorz qualifie d'expérimentation, et Latouche, de laboratoire de citoyenneté. Pourtant la solution préconisée par certains au MES a dû essuyer un refus par les mêmes qui pourtant accompagnent les chercheurs pour souligner la radicale « solidarité » des échanges sans argent dans les forum altermondialistes.

En réalité, on constate que l'imposition d'une telle organisation ne peut que très difficilement naître d'une volonté « institutionnelle ». Parce que la *philia* est très difficilement extensible sur simple décision, l'exploitation des systèmes d'échanges sans argent dans de grands réseaux qui dépassent l'échelle des personnes dans leur association est quasiment impossible. Tout au plus peut-on constater

L'ESS face à ses responsabilités

que des premiers réseaux d'échanges réciproques de savoirs s'élaborent au sein de collectifs territoriaux, en régions, lorsque les membres et les permanents d'associations d'économie solidaire différentes sont amenés à se fréquenter longuement parce que leur locaux sont conjoints :

Ce sont des relations teintées de convivialité *philia* que doivent entretenir entre elles ces associations (ou, du moins, leurs leaders) pour instaurer la confiance nécessaire à des échanges de savoirs. Le problème des grands réseaux ou des inter-réseaux comme le MES est qu'ils fédèrent des personnes qui sont militantes mais qui ne vivent pas ensemble ou, du moins, qui ne partagent pas l'intimité des rapports de sympathies qui finissent par se tisser entre individus d'associations différentes à partir du moment où ils se retrouvent sur un même lieu de travail.

Le désir déchu d'une mise en forme d'une économie « sans argent », d'un nouveau monde économique à grande échelle s'explique par le fait que cela reviendrait à extrapoler la logique situationniste : créer un « grand marché » des compétences et services qui peuvent détenir ou prester chaque association au lieu de s'en tenir au « petit marché » convivial et local qu'est un SEL. Cela conduit à faire fi d'un certain nombre de freins *philia* qui lui donne un équilibre topique au sein d'une petite association dont les membres vivent les uns à côté des autres et s'entendent bien. D'une certaine manière, les leaders de l'actuel MES (comme Christophe) et les quelques théoriciens (Sue, etc) qui désirent utiliser le modèle « sans argent » afin de permettre des échanges entre associations réalisent le paradoxe de vouloir réduire ces échanges à l'économique au sens désincarné du terme. Une monnaie parallèle de type SEL permettrait à des associations dont les membres ne se connaissent pas d'échanger des services afin de réaliser des économies sur leurs fonds propres. Cela revient à délocaliser les échanges. Proposer que le modèle s'étende c'est aussi accepter qu'il perde ce pour quoi on en faisait un échange économique idéal : la *philia*. C'est accepter qu'il se réalise sans ce qui faisait son attrait, son âme. En définitive, l'échange marchand entendu au sens originaire de Smith (imprégné de *philia*), n'est pas toléré par l'organisme solidaire du type MES parce qu'il est impossible à grande échelle.

3. DE LA PETITESSE ENGAGÉE DES SEL ET DES RERS

Mais cela ne suffit pas à expliquer le désintérêt des leaders du MES pour les SEL qui n'adhèrent pas au Mouvement et que personne ne va chercher alors que nombreux sont ceux qui écrivent, en fermant les yeux sur leurs doutes à ce sujet, qu'il s'agit bien là d'économie solidaire. Du côté des anti-SEL, on serait plutôt d'accord pour dire que les échanges sans argent sont tout au plus des anti-modèles, à la rigueur appréciables et sympathiques, mais bien faibles pour qui privilégie l'engagement militant, la convivialité ou l'accès à des formes professionnalisantes d'autogestion associative. Il peuvent peut-être faire valoir une grandeur situationniste, créer de l'activité sur les territoires et permettre d'enrichir les plus désaffiliés⁶. Mais envisagés depuis la topique de l'engagement ils seraient « petits », au sens de la sociologie morale.

La critique n'atteint pas les SEL parce qu'en bons situationnistes, leur seul intérêt est le local. Lorsqu'ils s'intéressent au fait politique c'est pour envisager l'utilité que peut représenter leur modèle d'échange à l'échelle d'une municipalité. C'est progressivement que les SEL commencent à réaliser l'intérêt de leur modèle pour l'espace public de proximité. La chose est depuis longtemps entendue pour les RERS, souvent associés aux programmes de formation, d'éducation permanente et d'insertion locale par l'économique (PLIE) des politiques des affaires sociales, mairies et autres conseils

⁶ « Si personne ne vit exclusivement du SEL, les échanges au sein d'un SEL peuvent constituer des compléments de revenus non négligeables, comme le montrent par exemple le paiement d'un loyer en grain de SEL, l'acquisition d'une caravane, ou encore les échanges entre agriculteurs biologiques dans les SEL du Sud. L'estimation des échanges revêt alors une importance réelle pour les personnes dépendant à un degré plus ou moins fort du réseau. La plupart des membres des SEL disposent de revenus très inférieurs à la moyenne » (Servet et. Al., 1999, p. 256). « Pour moi, ce système de *cocagne*, ça représente de l'oxygène dans mon budget. J'ai pas beaucoup de sous, je compte beaucoup ; mon mari est au chômage, je gagne le SMIC, j'ai deux enfants (...). Sur le plan matériel j'ai remarqué que dans mon porte-monnaie dans mon budget à la fin de la semaine, il me reste plus de sous » confie une Seliste du SEL de *Cocagne* aux enquêteurs (*Ibid.*, p. 214).

L'ESS face à ses responsabilités

régionaux. La collaboration donne lieu à l'organisation d'ateliers d'écriture⁷, de comités santé⁸, d'accompagnement de demandeurs d'emploi⁹, ou encore de revalorisation de territoires ruraux¹⁰.

En Grande Bretagne, Giddens en appelle aux LETS (SEL de type marchand où l'unité est calquée sur la Livre et permet l'intégration aux économies locales) quand il évoque le rôle politique que devrait être amené à jouer le secteur. En France, les SEL sont-ils susceptibles de devenir « ces organisations de la société civile » dont le partenariat avec les collectivités locales permettrait de promouvoir une nouvelle économie mixte (new mix economy) par la création d'une synergie entre le dynamisme du secteur privé-associatif et public ([1998], 2002 pp. 82-97)¹¹ ? Peut-être diraient les spécialistes. C'est à chaque SEL, sollicité éventuellement par sa municipalité d'en décider. A l'opposé de Giddens, Latouche dit : « vouloir être reconnu et participer au développement local peut être formulé comme la volonté de sortir du caractère marginal et ludique du SEL afin d'en faire un véritable outil économique et social non plus parallèle mais ayant sa place à part entière comme acteur du développement local est une dérive. Et cette dérive à laquelle ont succombé les RERS serait sans doute fatale aux SEL » (Latouche, 2001, p. 153). Les RERS ont déserté l'Engagement politique avec un grand E, celui de l'altermondialisme. Les SEL sont accusés de suivre la même pente.

Les fondateurs libertaires des premiers SEL furent et restent très engagés. Ils font partie de ces quelques Selistes qui ont une vision politique. Ils échangent souvent dans les grands SEL (on en trouve beaucoup au SEL de Garrigue à Toulouse et au SEL de Paris, comme Pascale Delille que nous citons, militante Verte, membre du CA du *Monde Diplo* et qui confesse *être au SEL par engagement plutôt que pour se faire des amis*). Mais cette posture est rare. La plupart des selistes infirment l'ambition de voir le système « sans argent » en général (RERS compris) contaminer une organisation économique inter-associative comme l'aurait voulu Christophe pour le MES ou comme on pourrait l'imaginer pour réduire les coûts d'organisations citoyennes comme les Forums sociaux.

Il faut reconnaître que, souvent, le discours politique s'arrête à la possibilité d'interpeller les municipalités. Ce qui est logique pour un lexique à dominante situationniste et philia. Si discours politique il y a, il doit consister dans la défense de la dimension locale du SEL ou du RERS. « Celle-ci doit être coûte que coûte préservée et les échanges doivent toujours se dérouler dans un espace d'interconnaissance maîtrisé par tous. L'ambition (politique) n'est donc pas de construire une économie alternative ni de faire un marché autosuffisant à côté de l'économie officielle » (Laacher, 2002, p. 85). En dernier ressort, tout indique que la force novatrice des associations « sans argent » tiennent à leur totale liberté d'autodétermination (quant à leur statut, leur organisation, leurs objectifs, etc.) et au refus de toute fédération ou modélisation précisément politique (Blanc et al., 2003).

En situation, l'engagement altermondialiste est entaché d'irrégularité. On entre dans un monde de revendication trop large qui nécessiterait une action collective nette et ça, *on n'y croit plus* entend-on souvent dire dans les SEL. C'est pénétrer dans la grande périphérie de la topique justificative engagée et déséquilibrer le jugement situationniste pour lequel le politique consiste essentiellement à faire valoir auprès des collectivités locales les résultats de l'association sur le territoire. Au-delà d'un tel jugement, les arguments balancent entre convictions altermondialistes et « nouvelle gauche » plus ou moins critique par rapport à ses franges « extrêmes » (LCR, LO, etc). Ces arguments sont issus de la topique engagée à partir de laquelle les Solidaires construisent un lexique (« troisième voie », « mouvement d'ample envergure », « projet de transformation », « message partagé », « alternative au

⁷ Schwartz B., 2001, « La formation en alternance et les échanges réciproques de savoirs », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, Chronique sociale, pp. 181-187.

⁸ Bighier M-H., Tritz P., 2001, « Des échanges de savoirs sur la santé », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, Chronique sociale, pp. 206-210.

⁹ Broutin F., Hutchinson M., Monjet M., 2001, « L'accompagnement de demandeurs d'emploi par des réseaux de savoirs », dans *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, Chronique sociale, Héber-Suffrin C. dir., pp. 225-229.

¹⁰ de Balloy H., 2001, « Le développement local et les réseaux de savoirs », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, Chronique sociale, pp. 219-224.

¹¹ Giddens parle des expériences de micro-finances et des expériences de time-dollars de villes américaines. Les bénévoles d'associations caritatives peuvent échanger leurs prestations contre des unités de valeurs exonérées d'impôts et « déposables » en soins de santé et assurance maladie. A titre indicatif, notons que les municipalités italiennes peuvent être membres des banques du temps en mettant à disposition des moyens de fonctionnements (locaux, matériel administratif, etc) en échange de services d'utilité collective fournis par les autres membres.

L'ESS face à ses responsabilités

capitalisme ») qui leur permettent de montrer combien le déficit politique SEL est définitivement — et malheureusement — la cause de l'inextensibilité de leur modèle économique.

CONCLUSION

Une unité « solidaire » est revendiquée dans les colloques et dans les rapports politiques aux Verts du feu Secrétariat d'Etat. Il ne m'a pas été possible, faute de temps et d'espace de développer les facteurs historiques effectifs de cette unité. J'ai donc été contraint de me focaliser sur les facteurs de dissensions politiques et morales qui conduisent à envisager, encore à l'heure actuelle, avec circonspection l'homogénéité de l'économie solidaire que j'appelle, comme beaucoup d'autres, de mes vœux. On a pu voir que le système SEL est suggéré comme véritable modèle rêvé praticable à grande échelle pour une partie des spécialistes de l'économie solidaire et une partie des militants « solidaires ». Mais à l'occasion d'un litige dans le CA du MES, on réalise que les associations qui fonctionnent sans argent ne sont pas aussi idéalisées qu'on pourrait le croire lorsque l'on s'en tient aux articles des revues les plus au fait du phénomène de l'économie solidaire et aux textes des spécialistes « pro » économie solidaire (centre Walras).

Les Selistes ou les RERS doutent qu'un fonctionnement « Sans argent » puissent fonctionner au sein d'un ensemble vaste d'association où la *philia* n'est pas l'élément majeur susceptible de coordonner les interactions. Ancré contre vents et marées dans une dominante topique *philia*, les acteurs des associations « Sans argent » préfèrent largement le calme convivial de leurs petites structures que les tumultes politiques de l'économie solidaire.

Un engagement politique des SEL impliquerait une probable institutionnalisation comme le leur demandent ceux qui les apprécient au MES (« ayez une organisation reconnue » !). Voilà qui permettrait l'adhésion des SEL ou de leur très faible fédération actuelle (SEL'idaire). Mais la plupart d'entre eux défendent farouchement leur autarcie et SEL'idaire est à peine plus qu'un réseau d'informations. Les SEL ne s'intéressent pas au MES et une bonne partie du MES ne s'intéresse pas aux SEL bien qu'il faille fermer les yeux dans les forums et dire, pour « faire nombre », qu'ils sont des Solidaires comme les autres. L'exemple des forums mondiaux est intéressant : confrontés à la forte impression que font les associations Sans argent d'Argentine à Porto Alegre, il n'est d'autres possibilités pour les représentants du MES que d'intégrer les SEL dans leurs papiers ou leurs prises de parole à l'occasion de leurs ateliers (Bureau du MES 2003).

En définitive, l'intéressement des SEL a commencé en théorie (CRIDA, *Centre Walras*, etc) mais connaît des freins importants dans la pratique du MES. Autant dire que les associations « sans argent » sont destinées à rester clivées dans les représentations solidaires si aucun compromis à leur propos n'est déterminé dans des instances collectives comme le MES. Le système SEL de son côté serait bien utilisé par les pro-SEL du MES. Mais outre la réticence des anti-SEL et leurs critiques professionnelles, *philia* et engagée, les pro-SEL du MES doivent encore se confronter aux Selistes eux-mêmes qui affirment que l'extension dans un grand monde économique inter-associatif n'est pas désirable.

Héber-Suffrin refuse aussi ce genre d'extraction du modèle hors d'une pratique spontanée et conviviale. Elle estime que l'indétermination et l'absence de formes réglementaires est une nécessité qui relève aussi de l'obstacle : « l'expérience des réseaux ne se diffuse pas, ... parce qu'elle ne se diffuse pas. En effet, une meilleure diffusion n'exigerait-elle pas que la pratique des réseaux se modélise ou qu'elle produise des références multiples ? Mais il se trouve qu'un modèle est un objet à reproduire, tandis qu'une référence est un support dont on s'inspire pour créer soi-même son propre modèle, fût-il provisoire. Nous manquons de références suffisamment nombreuses pour constituer une cohorte rassurante d'expériences. Mais comment se passer de modèle ? Les « enseignants » sont imprégnés d'une culture de modèle, et sont à la recherche de modèles à reproduire, bridant de ce fait leur propre créativité et leur propre efficacité. Un obstacle plus épineux encore est que la démarche de réciprocité en réseau n'est guère compatible avec l'idée de modèle, au sens de forme donnée, non cherchée, choisie pour être « reproduite », rarement mise en question, ni déconstruite pour être reconstruite de manière provisoire, en attendant de nouvelles rencontres. Le modèle renvoie alors à l'image de l'autorité donnée, reçue, subie, intériorisée. Pourtant la demande est forte et il m'est fréquemment demandé de fournir un guide, « sorte de mode d'emploi des réseaux ». Réticente, lorsque l'on me demandait comment démarrer un réseau, je répondais : « en démarrant » ! J'ai tout de même

L'ESS face à ses responsabilités

fini par rédiger des propositions d'étapes (...). Toutefois ma crainte de voir ce guide suivi à la lettre n'a pas disparu, bien qu'elle soit au demeurant infondée. (...). Je préfère par conséquent la culture de la référence — par opposition à celle de modèle — où l'on cherche, on ne reçoit pas, on n'applique pas mais on détecte, on s'approprie, on croise, on métisse des références pour construire son propre référentiel ou modèle provisoire » (2001, pp. 41-42).

On serait dans une situation d'extrapolation situationniste où les gens ne se connaissent pas ou ne s'apprécient pas. Les pro-SEL du MES risquent donc de se retrouver bien isolés et d'être d'un faible secours aux chercheurs (Walras, CRIDA) qui, dans leur laboratoire, travaillent dur à intéresser économie solidaire et sans argent. Tant que le MES sera exclusivement à dominante topique engagée, les SEL et les RERS à dominante topique philia et situationniste, il sera difficile pour l'économie solidaire de parvenir à obtenir l'homogénéité qu'elle désire depuis quelques années à présent.

L'ESS face à ses responsabilités

BIBLIOGRAPHIE

- Aristote.** (2004), *Topiques*, Organon V, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.
- Aristote.** (1991), *Rhétorique*, trad Ruelle C-E., Paris, Le livre de poche.
- Aznar A., et al.** (1997), *Vers une économie plurielle, Un travail, une activité, un revenu pour tous*, Paris, Syros/Alternatives économiques.
- Blanc J.** (2000), *Les monnaies parallèles, unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.
- Blanc J., et al.** (2003), « Les systèmes d'Echange Local », dans *Economie solidaire et démocratie*, Hermès n° 36, pp. 91-100.
- Boltanski L.** (1993), *La souffrance à distance*, Paris, Métailié
- Boltanski L.** (2004a), *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L.** (2004b), « Autour de la justification : un parcours dans le domaine de la sociologie morale », dans *Actes du colloque du GSPM*, tiré à part communiqué par l'auteur.
- Boltanski L., Thévenot L.** (1991), *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard
- Bureau du MES,** (2003), *Le Village de l'Economie Sociale et Solidaire. Histoire et Synthèse des débats*, en coll.avec le CRID et le PSES, document de travail MES, 72p.
- Callon M.** (1986), « Eléments pour une sociologie de la traduction, la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », dans *L'année sociologique*, n° 36, pp. 169-208.
- Frère B.** (2006a), *L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires*. Thèse de doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et de l'Université de Liège.
- Frère B.** (2006b), « La sociologie de Max Scheler : une ressource phénoménologique pour un régime d'action philia au cœur de l'économie solidaire » dans *Information sur les sciences sociales*, vol. 45, n°4, Sage, pp. 561-599.
- Giddens A.** ([1998], 2002), *La troisième voie*, trad. Bouvet L., Colombani E., Michel F., Paris, Seuil.
- Héber-Suffrin, C et M.** (1993), *Le cercle des savoirs reconnus*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Héber-Suffrin C.** (2001), *Echangeons nos savoirs !*, Paris, Syros.
- Laacher S.** (2003), *Les SEL, une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, La Dispute
- Latouche S.** (2001b), *La déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel.
- Laville J-L.** (1999), *Une troisième voie pour le travail*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Laville J-L., Chaniel P.** (2002,) « L'économie solidaire : une question politique », dans *Mouvements*, n° 19, La découverte, paris, pp. 11-20.
- Perelman C.** (1988), *Traité de l'argumentation*, col. Olbrechts-Tyteca L., Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles
- Servet J-M., et al.** (1999), *Une économie sans argent, Les Systèmes d'Echange Local*, Paris, Seuil.
- Sue R.,** (2001), *Renouer le lien social, Liberté, égalité, association*, Paris, Odile Jacob.